



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

## **Avis de mise à disposition du public du projet de schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENr)**

En application de l'article L 122-8 du code de l'environnement, le projet de S3RENr est mis à disposition du public pendant une **durée de un mois** à compter du 22 août 2013.

Les documents relatifs à ce projet sont consultables :

- au siège de la préfecture du Nord, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h
- au siège de la préfecture du Pas-de-Calais, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
- sur le site Internet de la DREAL : [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)

Les observations du public pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit au préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, SGAR, 12 rue Jean sans Peur 59039 LILLE Cedex ou par voie électronique ([consultation-s3renr.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:consultation-s3renr.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr)).